

Le Jour, 1952  
13 septembre 1952

## **DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Il nous faut un gouvernement sérieux, avec l'Opposition ou sans elle. Mieux vaut l'avoir avec elle sans doute, à moins qu'elle rend la tâche impossible. Comme nous connaissons les opposants les plus clairvoyants, ils sauront faire leur devoir. **C'est en effet un gouvernement que l'on cherche et non point la quadrature du cercle.**

Le Gouvernement provisoire que nous avons est digne de toute confiance. Pour expédier les affaires courantes et pour parer au plus urgent, on ne pouvait faire mieux. Le répit qu'il donne doit servir à dissiper des appréhensions et à regrouper des forces éparses. C'est un service précieux qu'il rend au pays.

**Quant à l'Opposition, faite de tendances si diverses, elle ne peut avoir en commun qu'un programme négatif. Ce n'est évidemment pas ce que le pays attend. L'effort constructif, l'effort de bonne foi que l'on désire et que l'on espère suppose l'union de toutes les forces libanaises, mais pas celles-là qui veulent tout démolir. Il n'est pas un opposant de bonne foi qui ne nous comprenne.**

Toute la question est de mettre ensemble un certain nombre de citoyens compétents, respectés et décidés à travailler. Il y en a à l'intérieur de la Chambre ; il y en a en dehors d'elle. Un harmonieux équilibre sera toujours fort bien accueilli.

**Voici l'heure d'être pratique, d'être « réaliste » comme on dit et de prendre un fait pour un fait.**

Qu'il soit d'union nationale ou qu'il ne le soit pas, un gouvernement d'hommes intègres, d'hommes de caractère, fera l'affaire de ce pays où le bruit qu'on entretient autour du pouvoir va maintenant au-delà du raisonnable et du réel. **La première assurance qu'on a, c'est que l'esprit de la Constitution reprendra ses droits. Après les controverses qu'on sait, chacun se rend compte que la Constitution est bonne, à charge qu'on ne lui fasse pas violence. Elle est ce mélange heureux « de démocratie véritable et d'autorité mesurée » dont nous parlions l'autre jour.**

**Ce n'est pas la faute de la Constitution si les ministres manquent de caractère et s'ils n'usent pas de leurs prérogatives.** On ne peut les défendre éventuellement contre leur propre lâcheté, contre leur propre impuissance. Le discours qu'ils tiennent est celui de Sosie dans l'Amphitryon de Molière :

**« Vous avez l'avantage,  
« Que vous donne sur moi mon  
[manque de courage] ».**

**Quand un ministre est un homme, il donne des ordres, il les fait exécuter, ou il s'en va. Un ministre n'est pas un fonctionnaire ; il est temps qu'on l'apprenne. Un ministre doit savoir défendre son opinion et sa personnalité.**

**Telle est la conjoncture et tels sont les faits. Il ne faut pas qu'on s'égaré dans les formules bâtardes de la procédure politique.**

**Une douzaine d'hommes décidés à répondre de leurs actes et ce pays sera gouverné. Si l'Opposition en est, ce sera vingt fois tant mieux ; si elle n'en est pas, il ne faut pas que le Liban en meure.**

**Ce ne sont pas, au Liban, les lois qui manquent. Il n'y a que les fous pour souhaiter dans un pays de délicat équilibre comme celui-ci des initiatives révolutionnaires. Ce pays a la chance de pouvoir garder ses libertés au milieu des contraintes qui ruinent l'univers. Il est fait pour l'ordre, pour la mesure, pour la tranquillité, pour la paix.**